

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 28 mars 2008

Le Conseil Municipal s'est réuni le 28 mars 2008, à 19h dans la salle du conseil de la mairie, après convocation légale, sous la présidence de Jean JUNG Maire de Spicheren.

Membres en exercice	23
Nombre de suffrages	23

Présents : Jean JUNG, Paul BALANDRAS, Yves OBERTIN, Alain WEISLINGER, Jérôme GREFF, Jean-Claude KLER, Arsène KIEHL, Brunhilde HUBSCHER, Alain PISTER, Charles WERNERT, Olivier GUGNON, Stéphane KNOLL, Claudine KLEIN, Thierry BOUR, Anthony GERBER, Frédéric KLEIN, Jean-Claude WOLFF, Christiane HAMANN, Anita BOUSCH, Christine WEITER, Hervé MALICK, Léon DIETSCH

Procuration : Jean- Nicolas JUNG pour Alain WEISLINGER

ORDRE DU JOUR

- 1. Constitution des différentes commissions municipales chargées d'étudier les questions soumises au Conseil**
 - **Commission du Personnel**
 - **Commission des Finances et de l'Intendance**
 - **Commission de l'Urbanisme**
 - **Commission des Affaires sociales et des Associations**
 - **Commission de l'Environnement et de l'Information**
 - **Commission des Bâtiments, Economie d'énergie et Informatique**
 - **Commission des Travaux Publics**
 - **Commission des Affaires scolaires et de la culture**
- 2. Commission d'adjudication ou d'appel d'offres**
- 3. Mise en place d'un conseiller municipal chargé des questions de défense**
- 4. Désignation de deux conseillers à la Commission consultative de chasse**
- 5. Désignation des représentants au Comité Inter-Associations (C.I.A)**
- 6. Désignation des représentants dans différents organismes ou syndicats intercommunaux**
- 7. Désignation d'un délégué au Syndicat de la Maison Forestière**
- 8. Désignation de représentants à l'Association Jacques Prévert**
- 9. Désignation d'un représentant auprès de LOGIEST**
- 10. Délégations du Conseil Municipal au Maire**

11.

1. Constitution des différentes commissions municipales chargées d'étudier les questions soumises au Conseil.

Le Conseil Municipal, conformément à l'article 2121-22 du CGCT, désigne les membres des différentes commissions :

Chaque commission, directement rattachée à un adjoint responsable ou à un Conseiller Délégué, désignera, lors d'une réunion ultérieure, un rapporteur qui aura pour rôle d'animer les commissions et de dresser le compte rendu des réunions. Les commissions se réuniront sur convocation de l'adjoint responsable ou du Conseiller Délégué, à l'initiative ou à la demande du Conseil Municipal, de l'adjoint responsable, du Conseiller Délégué ou du rapporteur. L'adjoint responsable, le Conseiller Délégué ou le rapporteur en son absence, présentera les résultats des débats de la commission devant le Conseil Municipal.

• **Commission du Personnel.**

- Jean JUNG
- Paul BALANDRAS
- Thierry BOUR
- Léon DIETSCH
- Jean-Claude WOLFF
- Hervé MALICK
- Charles WERNERT
- Olivier GUGNON

• **Commission des Finances et de l'Intendance.**

- Paul BALANDRAS
- Thierry BOUR
- Stéphane KNOLL
- Claudine KLEIN
- Olivier GUGNON
- Léon DIETSCH

• **Commission de l'Urbanisme et de la Sécurité**

- Yves OBERTIN
- Hervé MALICK
- Thierry BOUR
- Frédéric KLEIN
- Léon DIETSCH
- Christine WEITER
- Christiane HAMANN
- Stéphane KNOLL
- Claudine KLEIN
- Jean- Claude WOLFF
- Anthony GERBER
- Paul BALANDRAS

• **Commission des Affaires Sociales et des Associations :**

- Alain WEISLINGER
- Brunhilde HUBSCHER
- Anita BOUSCH
- Anthony GERBER
- Charles WERNERT
- Christine WEITER
- Claudine KLEIN
- Christiane HAMANN
- Jean-Nicolas JUNG

• **Commission de l'Environnement et de l'Information**

- Jérôme GREFF
- Christine WEITER
- Stéphane KNOLL
- Léon DIETSCH
- Brunhilde HUBSCHER
- Jean-Nicolas JUNG
- Jean-Claude WOLFF
- Christiane HAMANN
- Frédéric KLEIN

- **Commission des Bâtiments, Economie d’Energie et Informatique**

- Jean-Claude KLER
- Jean-Claude WOLFF
- Frédéric KLEIN
- Paul BALANDRAS
- Olivier GUGNON

- **Commission des Travaux Publics.**

- Arsène KIEHL
- Paul BALANDRAS
- Jean Claude KLER
- Anthony GERBER
- Alain PISTER
- Jean-Claude WOLFF
- Charles WERNERT

- **Commission des Affaires Scolaires et de la Culture**

- Jean-Nicolas JUNG
- Claudine KLEIN
- Anthony GERBER
- Anita BOUSCH
- Christiane HAMANN
- Christine WEITER
- Charles WERNERT
- Hervé MALICK
- Alain WEISLINGER

2. Commission d’adjudication ou d’appel d’offres.

Le Conseil Municipal,

Vu les articles 22 et 23 du code des marchés publics,

Considérant qu’à la suite des élections municipales, il convient de désigner les membres titulaires de la commission d’appel d’offres et ce pour la durée du mandat. Cette désignation doit avoir lieu à bulletin secret. Il convient de procéder de même pour l’élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

Le Maire étant Président de droit, il y a lieu de procéder à l’élection de trois membres titulaires et de trois membres suppléants.

- Quatre candidats se sont proposés pour être membres titulaires de cette commission à savoir : Léon DIETSCH, Hervé MALICK, Jean-Claude WOLFF et Alain PISTER.

Après avoir procédé au vote à bulletin secret, le résultat est le suivant :

- Léon DIETSCH : 7
- Hervé MALICK : 18
- Jean-Claude WOLFF : 21
- Alain PISTER : 20

Le Conseil Municipal désigne :

Messieurs Hervé MALICK, Jean-Claude WOLFF et Alain PISTER comme membres titulaires de cette commission.

- Cinq candidats se sont proposés pour être membres suppléants de cette commission à savoir : Jean-Claude KLER, Yves OBERTIN, Léon DIETSCH, Charles WERNERT et Arsène KIEHL.

Après avoir procédé au vote à bulletin secret, le résultat est le suivant:

- Jean-Claude KLER : 20
- Yves OBERTIN : 15
- Léon DIETSCH : 6
- Charles WERNERT : 13
- Arsène KIEHL : 15

Le Conseil Municipal désigne :

Messieurs Jean Claude KLER, Yves OBERTIN et Arsène KIEHL comme membres suppléants de cette commission.

3. Mise en place d'un conseiller municipal chargé des questions de défense.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal a nommé à l'unanimité Monsieur Yves OBERTIN.

4. Désignation de deux conseillers à la Commission consultative de chasse.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal a nommé à l'unanimité Messieurs Jérôme GREFF et Frédéric KLEIN.

5. Désignation des représentants au Comité Inter-Associations(C.I.A).

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal a nommé à l'unanimité Messieurs :

- Alain WEISLINGER
- Anthony GERBER
- Jean-Nicolas JUNG
- Jean Claude KLER
- Jean-Claude WOLFF

6. Désignation des représentants dans différents organismes ou syndicats intercommunaux.

- Syndicat d'Electricité :

Il s'agit de désigner deux représentants auprès de ce syndicat. Trois candidats se sont proposés à savoir : Stéphane KNOLL, Jean Claude KLER et Jean-Claude WOLFF.

Après avoir procédé au vote à bulletin secret, le résultat est le suivant :

- Stéphane KNOLL : 20
- Jean Claude KLER : 16
- Jean-Claude WOLFF : 8

Le Conseil Municipal désigne :

Messieurs Stéphane KNOLL, Jean Claude KLER comme représentants auprès de ce syndicat.

- Mission locale :

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal a nommé Christiane HAMANN et Alain WEISLINGER comme représentants auprès de cet organisme.

- ESPOL :

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal a nommé Jérôme GREFF comme représentants auprès de cet organisme.

- Sarre-Moselle- Avenir :

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal a nommé comme représentants :

- titulaires : Paul BALANRAS, Jérôme GREFF et Frédéric KLEIN
- les suppléants : Yves OBERTIN, Charles WERNERT, et Christiane HAMANN auprès de cet organisme.

7. Désignation d'un délégué au Syndicat de la Maison Forestière.

Le Maire, étant président de droit, il s'agit de désigner un délégué auprès de ce syndicat. Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal a nommé comme suppléant Monsieur Yves OBERTIN.

8. Désignation de représentants à l'association Jacques Prévert.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal a nommé comme représentants Madame Claudine KLEIN et Monsieur Alain PISTER.

9. Désignation d'un représentant auprès de LOGIEST

La Commune ayant un parc de logements à la Brême d'Or géré par LOGIEST. Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, désigne Monsieur Alain PISTER comme représentant auprès de cet organisme.

10. Délégations du Conseil Municipal au Maire.

Afin de faciliter le fonctionnement des services et d'éviter certains retards dans les décisions, il serait souhaitable que certaines charges soient déléguées directement au Maire pour la durée du mandat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de confier les délégations suivantes au Maire, et ceci pour la durée du mandat :

- a) prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés des travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalité préalable jusqu'à 10 000 € lorsque les crédits sont prévus au budget ;
- b) décider de la conclusion et de la révision du louage de choses (dans la limite décidée par le Conseil Municipal pour ce qui concerne la hausse des loyers et pour une durée n'excédant pas 12 ans) ;
- c) passer les contrats d'assurance ;
- d) créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux;
- e) prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- f) accepter les dons et les legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- g) intenter au nom de la Commune les actions en justice ou défendre la Commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le Conseil Municipal ;
- h) régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite fixée par le Conseil Municipal de 10 000 €
- i) fixer les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la Commune qui n'ont pas un caractère fiscal
- j) louer les garages communaux à la Brême d'Or, en fonction de l'ordre d'inscription sur une liste de candidatures déposée en Mairie. Le Maire propose de nommer Monsieur Alain PISTER à cette délégation.
- k) imputer en section d'investissement toute facture de fourniture et travaux inférieure à 500 €

Le Maire informera régulièrement le Conseil Municipal des décisions qu'il a été amené à prendre en vertu des délégations dont il a été chargé.

11. Informations

– Intervention de la Conseillère Claudine KLEIN

Madame KLEIN s'inquiète de ne pas avoir vu le film sur la convention de l'Ecole Biculturelle sur le Canal Local de Spicheren et souhaiterait savoir à quel moment il sera diffusé.

Réponse de Monsieur le Maire : le film n'a pas été diffusé en raison des élections municipales mais assure qu'il passera avant la fin du mois d'avril sur la chaîne locale.

– Prochains Conseils Municipaux

Le Maire informe que les séances du Conseil Municipal auront lieu normalement le dernier vendredi du mois.